

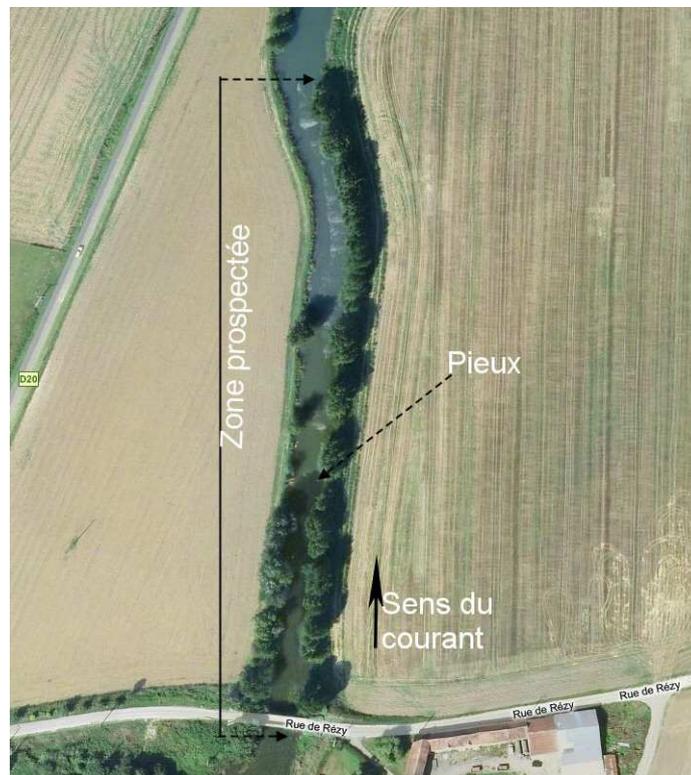
Rapport de prospection	Année : 2009
Site : Le Grand Morin au lieu-dit « la ferme de Rézy et le port »	Auteur : Patrick Dumoulin
Autorisation n°2009-321	

<u>1</u>	<u>PROBLEMATIQUES.....</u>	<u>2</u>
1.1	FERME DE REZY.....	2
1.2	PORT DE TIGEAUX.....	2
1.3	SITUATION.....	2
<u>2</u>	<u>RESULTATS.....</u>	<u>3</u>
2.1	FERME DE REZY.....	3
2.2	PORT DE TIGEAUX.....	6
<u>3</u>	<u>ANNEXE.....</u>	<u>7</u>

Rapport de prospection	Année : 2009
Site : Le Grand Morin au lieu-dit « la ferme de Rézy et le port »	Auteur : Patrick Dumoulin
Autorisation n°2009-321	

2 RESULTATS

2.1 Ferme de Rézy



Sur la quasi-totalité de la zone prospectée, il faut noter l'absence de matériels archéologiques. Toutefois deux zones se sont révélées intéressantes l'une au niveau du pont et l'autre 70m plus bas.

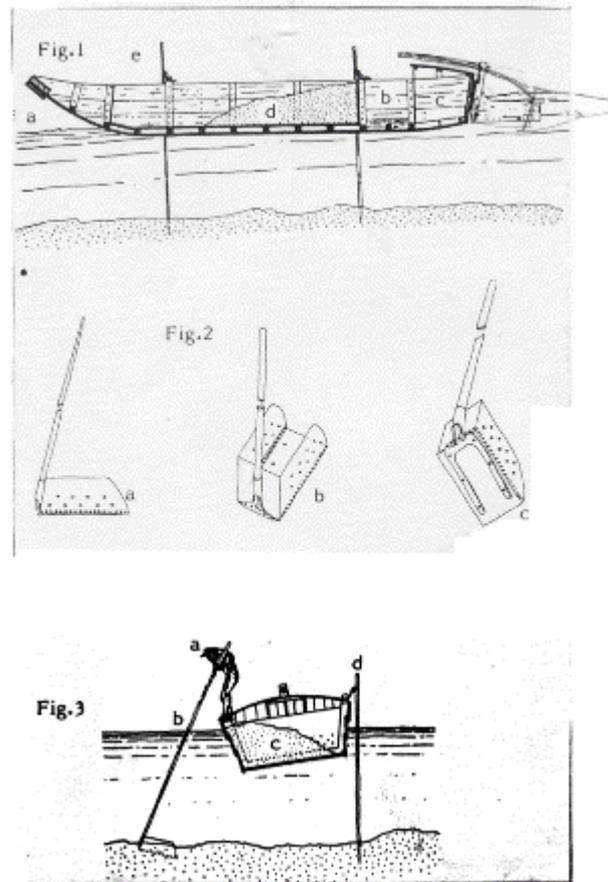
A quelques mètres au-dessus du pont de la ferme, une ligne de cinq pieux a été observée. Ces pieux ont un diamètre moyen de 0,20 m et présentent un faible cône d'érosion. Ils forment une ligne. Parmi ces pieux a été trouvé un objet métallique manufacturé.

Rapport de prospection	Année : 2009
Site : Le Grand Morin au lieu-dit « la ferme de Rézy et le port »	Auteur : Patrick Dumoulin
Autorisation n°2009-321	



Cet artefact ressemble assez à une « queue de singe » utilisée pour recueillir le sable au fond des rivières (voir dessin ci-dessous) sauf que les trous d'évacuation de l'eau sont sur les côtés et non sur le fond. Il a été réalisé dans une tôle en fer découpé et mise en forme par pliage. Les parties se recouvrant ont été rivetées.

Les dimensions sont de 29 cm sur 26.5cm et 8 cm pour la hauteur. Toutes les dimensions sont en valeurs métriques. On peut en conclure qu'il est relativement récent comme le confirme l'assemblage avec des rivets. Il date probablement de la fin du 19^{ème} siècle au début du 20^{ème} siècle.



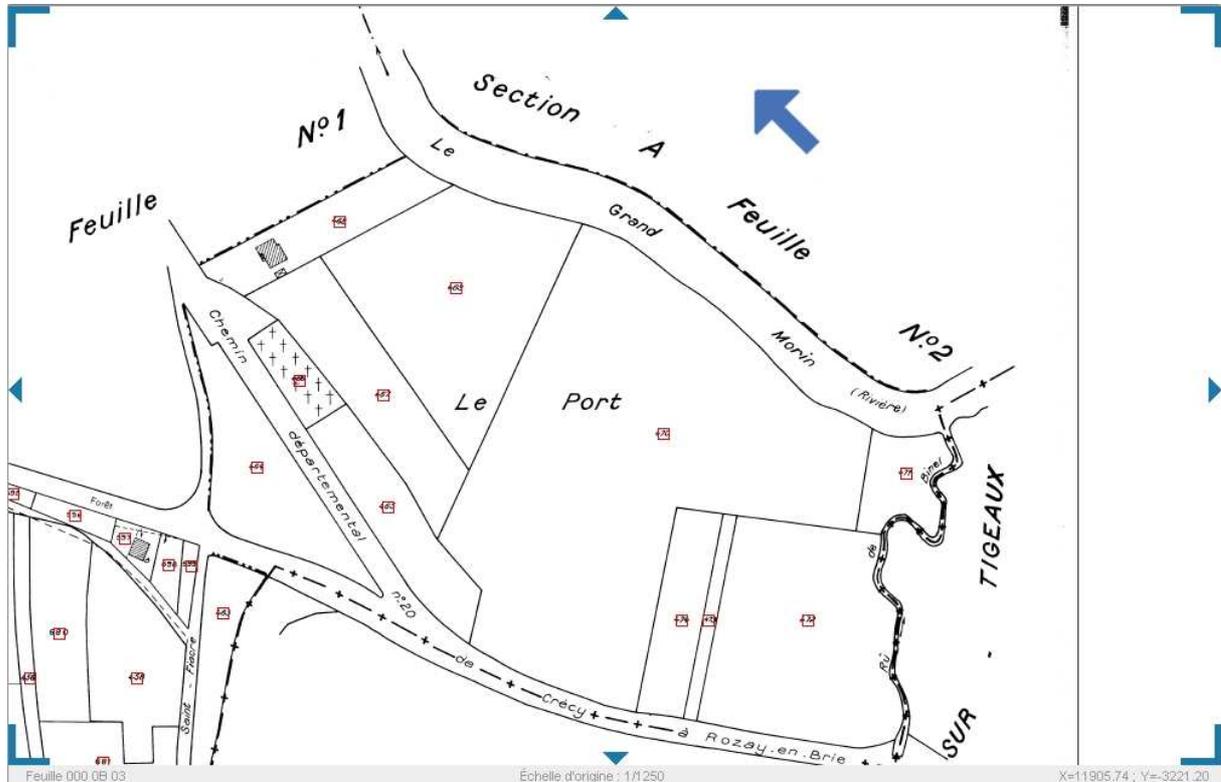
Le lit du Grand Morin ne porte pas de bancs de sable dans ce secteur. Cet outil aurait pour utilisation le curage du lit de la rivière. L'entretien du lit de la rivière est important car la hauteur d'eau est assez faible 0,40 à 0,80 m. Le Grand Morin est considéré comme navigable ici.

Des pieux ont été observés dans la rivière à 70 m en dessous du pont. Il s'agit de 3 pieux en bois dur espacés de 0,50 à 0,70 m pour une hauteur moyenne de 0,60m. Ces pieux retiennent un calage de gros bloc de pierre. Il ne s'agit pas d'un renfort de berge mais d'un aménagement car la surface au dessus du calage de bloc forme une terrasse bien régulière mais cela peut-être du au courant qui a lissé les sédiments. Les pieux présentent un cône d'érosion très important ce qui suppose une exposition au courant très ancienne.

Hypothèse : cet aménagement est peut-être à mettre en relation avec les structures repérées par les prospections terrestres. Le niveau de l'eau est artificiel. Il est dû à la présence des retenues d'eau des moulins à eau. Les moulins se sont développés au Moyen-âge. Le niveau d'eau étant plus bas, la terrasse de l'aménagement se trouve donc hors d'eau. On pourrait donc dater avant le Moyen-âge.

Rapport de prospection	Année : 2009
Site : Le Grand Morin au lieu-dit « la ferme de Rézy et le port »	Auteur : Patrick Dumoulin
Autorisation n°2009-321	

2.2 Port de Tigeaux



Cette prospection subaquatique n'a pas confirmé la présence d'un port régulièrement utilisé à cet endroit par des bateaux. La notion de port pour les rivières secondaires est assez floue, une simple prairie peut-être utilisée comme port. Le Grand-Morin est une rivière navigable et flottable. Cette parcelle de terrain borde le Morin où il commence officiellement à être navigable.

Aucuns aménagements de berge, l'absence de pieux et l'absence d'artefacts ne permettent de prouver une activité liée à la navigation ou au flottage du bois.

La rivière est donc vierge de tout vertige sur cette portion.

A quelques mètres en retrait sur la rive gauche du rû de Binet au niveau de l'embouchure, on peut voir les restes de 2 murs (photo ci-dessous).

Rapport de prospection	Année : 2009
Site : Le Grand Morin au lieu-dit « la ferme de Rézy et le port »	Auteur : Patrick Dumoulin
Autorisation n°2009-321	



3 ANNEXE

- Autorisation d'opération
- Relevé des opérations terrestres